

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY

Rappel

La version originale du certificat est à remettre à l'association dans laquelle **BUFFARD HUGO**, né(e) le 26/03/1997, sollicite une licence pour la saison **2020-2021**.

Une version scannée du certificat est à déposer sur le site https://ovale2.ffr.fr, au stade de l'étape 4 du formulaire dématérialisé de demande de licence.

ZONE RESERVEE AU MEDECIN NOTE A L'ATTENTION DES MEDECINS Le Comité médical de la FFR a rédigé le document « Visite médicale de non contre-indication à la pratique du rugby / Aide à la consultation » qui peut être consulté sur le site www.ffr.fr à la rubrique : JOUER AU RUGBY / INFORMATIONS MEDICALES. Je soussigné, Nom, prénom: ___ Titre et qualification : ______ Adresse : _____ atteste que BUFFARD HUGO ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable : ☐ A la pratique du rugby en compétition, sauf aux postes de 1ère ligne ☐ A la pratique du rugby en compétition, y compris aux postes de 1ère ligne Indiquez le nombre de cases cochées ci-dessus : □1, □2, □3, □4, □5 NB: Tout certificat médical établissant une absence de contre-indication à la pratique du rugby en compétition vaut établissement d'une absence de contre-indication à la pratique du rugby loisir, de l'arbitrage en compétition et/ou pour entrainer. Le présent certificat a été établi à la demande du patient (ou de son représentant légal) et lui a été remis en main propre. Signature et cachet obligatoires du praticien : Aucune rature n'est autorisée. Date: ___